

## **Interpellation urgente du groupe PS**

### **Budget 2016 et reports de charges du canton sur les communes**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La ville se prépare à un budget 2016 extraordinairement difficile avec notamment la bascule de l'impôt sur les frontaliers qui représente une perte de 2,2 millions pour la ville.

Par ailleurs, notre tissu industriel souffre, les recettes fiscales des personnes morales déjà basses devraient devenir anémiques.

Dans ce contexte-là, les reports de charges prévus par l'Etat en 2016 (participation au financement du rabais d'impôt pour enfant; financement des postes de direction, des bâtiments et des transports scolaires; participation au financement du trafic régional) s'élèveront pour la Ville à plus de 2 millions en 2016 et plus de 7 millions pour la suite.

A cela, il faut ajouter la loi sur l'approvisionnement en électricité aujourd'hui en consultation qui devrait entrer en vigueur en 2016; cette loi propose de baisser drastiquement les redevances communales pour la basse et la moyenne tension, de créer un fonds cantonal et la possibilité pour l'Etat d'exonérer les gros consommateurs, soit les entreprises; le coût pour la ville est de 1,5 million (sans prendre en considération des éventuelles exonérations).

En d'autres termes, alors que notre budget 2015 est déficitaire de 11,5 millions, qu'il restera à la Ville 5 millions de fortune à la fin de l'année 2015, que le Conseil communal cherche 7 millions pour présenter un budget 2016 déficitaire d'environ 4,5 millions, le budget 2016 s'annonce soudain plus difficile de près de 6 millions à cause des mesures décidées par le Conseil d'Etat

Le groupe socialiste demande au Conseil communal comment et par quelles mesures il entend immédiatement agir politiquement et de manière forte auprès du Conseil d'Etat afin que ce dernier revoie sa position, annule les mesures prévues ou les suspendent jusqu'à nouvel avis.